



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent trente-quatrième session

Rome, 7-11 novembre 2022

Évaluation en temps réel du Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 – Rapport final

Réponse de la Direction

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M^{me} Beth Bechdol
Directrice générale adjointe
Tél.: +39 06570 51800

Courriel: DDG-Bechdol@fao.org

M. Máximo Torero
Économiste en chef
Tél.: +39 06570 50869

Courriel: Chief-Economist@fao.org

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

1. La Direction de la FAO félicite le Bureau de l'évaluation d'avoir réalisé une évaluation en temps réel du Programme FAO d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19, et tient à saluer les travaux qui ont été menés, en deux phases distinctes, couvrant les sept domaines prioritaires aux niveaux mondial et décentralisé.
2. La Direction accueille avec satisfaction l'évaluation positive de l'Organisation, quant à l'efficacité dont celle-ci a fait preuve s'agissant de coordonner l'action et de créer des synergies entre les partenaires internes et externes, de fournir des données et des analyses, de réagir rapidement face à une crise imprévue, de mobiliser un soutien technique et un appui en matière de politiques en faveur des Membres, dans le contexte particulièrement difficile de la pandémie de covid-19, pour environ 90 pays, dans cinq régions.
3. La Direction reconnaît l'importance stratégique de l'évaluation en temps réel réalisée et des enseignements tirés de l'expérience, pour l'Organisation, au regard des défis mondiaux complexes qui se posent et de la nécessité croissante pour la FAO de proposer des solutions globales et multidimensionnelles face à de tels enjeux.
4. La Direction se félicite de la recommandation qui est faite aux Membres et à l'Organisation de trouver des moyens permettant de remédier aux déficits de financement et d'assurer une répartition plus équitable des ressources entre les divers domaines prioritaires, tout en soulignant que la gestion d'un budget ordinaire inchangé en valeur nominale présente des difficultés. La Direction intensifiera ses efforts afin de maintenir un dialogue constant avec les Membres et les partenaires, dans le but de trouver des moyens durables d'assurer un financement équitable et adéquat à l'appui des domaines d'action prioritaires de la FAO.
5. Il convient également de noter que la mobilisation de ressources en faveur du Programme d'intervention et de redressement dans le contexte de la covid-19 se poursuit et que, concernant les contributions approuvées et prévues, le niveau de financement global s'élève actuellement à 42 pour cent. S'agissant des grands axes d'activité liés au Plan de réponse humanitaire global, à l'inclusion économique et la protection sociale en vue de réduire la pauvreté et à la prévention de la prochaine pandémie zoonotique, les objectifs de financement respectifs sont en bonne voie d'être atteints, le niveau étant globalement supérieur à 40 pour cent. Cependant, pour tous les autres grands axes d'activité – en particulier, celui des normes relatives au commerce et à la sécurité sanitaire des aliments –, des efforts supplémentaires sont encore nécessaires afin de mobiliser les ressources requises. Il convient d'accorder de l'attention et de l'importance aux domaines de travail pour lesquels le montant des fonds mobilisés est inférieur à d'autres, notamment celui des données et des statistiques, alors qu'ils sont essentiels pour tous les grands axes d'activité, y compris celui de l'intervention humanitaire.
6. La Direction reconnaît la nécessité d'appliquer les procédures accélérées en matière d'achat, déjà mises en place pour les projets d'urgence et à caractère humanitaire, qui pourraient être renforcées et développées dans une plus large mesure lorsque l'Organisation est confrontée à une crise de portée mondiale. La FAO a déjà pris des mesures afin que ces questions soient prises en compte lors de la réorganisation des bureaux décentralisés, y compris son approche en matière de gestion stratégique des risques.
7. La Direction se félicite de la recommandation relative aux plans de continuité des opérations des bureaux. Des mesures ont déjà été prises afin qu'une étude approfondie soit réalisée à ce sujet et que les plans de continuité des opérations soient actualisés et adaptés en tenant compte des procédures révisées. Cela permettra à l'Organisation de tirer des enseignements de la pandémie de covid-19 et, ainsi, d'agir d'une façon plus efficace, plus souple et plus avertie lors d'éventuelles crises à venir. L'expérience de l'Équipe pour la gestion de la crise de la covid-19, qui a guidé l'action de l'Organisation en période de crise, et cela d'une manière collégiale et consultative, en facilitant une prise de décision éclairée, rapide et souple, permettra d'améliorer la préparation aux situations de crise internes et leur gestion, en tous lieux.

8. À plus long terme, la Direction s'engage à donner suite à l'ensemble des recommandations formulées, en étroite consultation et collaboration avec les parties prenantes internes et externes. La Direction estime que l'évaluation fournit des indications utiles, qui permettront de renforcer l'action de la FAO en progressant vers une approche plus programmatique propre à favoriser l'obtention de résultats au niveau des pays.

Réponse de la Direction – Tableau récapitulatif

Recommandation issue de l'évaluation (a)	Réponse de la Direction (b) Acceptée, Partiellement acceptée ou Rejetée	Mesures à prendre et/ou observations concernant l'acceptation partielle ou le rejet (c)	Unité responsable (d)	Calendrier (e)	Financement supplémentaire requis (Oui ou Non) (f)
Recommandation 1. Les Membres et la Direction sont invités à réfléchir à la meilleure façon de remédier aux déficits de financement afin d'éviter une répartition inégale des ressources requises pour les programmes futurs ou de même nature.	Acceptée	La Direction s'engage à remédier aux déficits de financement et à fournir des informations aux Membres et aux partenaires concernant les domaines prioritaires pour lesquels on dispose de ressources limitées, afin que les fonds requis puissent être mobilisés et alloués.	Direction de la FAO, Division de la mobilisation de ressources et des partenariats avec le secteur privé, Bureau des urgences et de la résilience, unités techniques et bureaux décentralisés	En cours	Non
Recommandation 2. La Direction devrait envisager d'appliquer des procédures accélérées en matière d'achat dans des situations futures de même nature, et d'améliorer davantage la rapidité des processus d'acquisition grâce à l'appui que les fonctionnaires chargés des achats au niveau international fournissent aux bureaux de pays.	Acceptée	La Direction convient de la nécessité d'appliquer des procédures accélérées en matière d'achat dans des situations analogues, et cela afin d'améliorer et d'accélérer les interventions de l'Organisation et l'assistance que celle-ci fournit, et elle s'engage à mettre au point de telles procédures, au regard de la possibilité d'une nouvelle crise.	Division des services logistiques	2022-2023	Non
Recommandation 3. La Direction devrait veiller à ce que les plans de continuité des opérations soient actualisés et pris en main par les bureaux de pays, et faire en sorte que des ressources humaines et financières suffisantes soient disponibles pour les mettre en application.	Acceptée	La Direction reconnaît la nécessité d'actualiser les plans de continuité des opérations et, en fonction de la disponibilité de fonds suffisants et de ressources humaines adéquates, elle donnera suite à la présente recommandation.	Division des services logistiques, bureaux décentralisés	2022-2023	Oui (la disponibilité de ressources humaines et financières suffisantes pourrait dépendre d'un financement extrabudgétaire supplémentaire)